

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	LYON.	DÉPARTEMENT.
Un an. . .	16	20
Six mois. .	9	10
Trois mois.	5	» »

16 fr.

par An

ON S'ABONNE A LYON.

Au Bureau du Journal, rue Mercière, 58 au 1<sup>er</sup>.

Annonces. — 20 centimes la ligne.

# CHRONIQUE DE LYON,

ET DES VILLES DE LA CROIX-ROUSSE, LA GUILLOTIÈRE ET VAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces, etc.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du journal, doit être adressé franco au bureau. — On rendra compte de tous les ouvrages dont il aura été déposé deux exemplaires. — On s'abonne à Paris, à l'Office de M. Auguste de Vigny et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 5.

## CHRONIQUE LOCALE.

La caisse d'épargnes, a reçu lundi la somme de 23,327 fr. versée par 480 déposants. Elle a remboursé 20,798 fr. à 85 personnes, et 56 nouveaux livrets ont été remis.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, du 15 avril, Pierre CHAMBARD, tailleur de pierres à Dardilly, a été déclaré en faillite. Syndic, M. LAFFITTE.

Voici une nouvelle d'un haut intérêt pour notre industrie.

L'empereur d'Autriche vient d'ordonner par un décret que toutes les soies qui à l'avenir se vendront dans ses états, seront flottés à tous comptés, comme la chambre de commerce de Lyon l'a dernièrement proposé.

Cette décision est d'une haute importance pour l'industrie de la soierie, car les mouliniers d'Italie vont se trouver obligés d'adopter ce nouveau mode de flottage, et leur exemple doit nécessairement entraîner les mouliniers de nos départements méridionaux.

Il y a quelques jours un vol de plusieurs matelas et de trois glaces de différentes grandeurs, a été commis, à l'aide d'effraction, dans la propriété de N. Charvin, territoire de Champagne, quartier de St-Irénée.

Dans la nuit du 22 au 23 de ce mois, deux cordages servant à l'attache des bateaux de charbons de terre amarrés quai de l'Observance, ont été coupés et emportés en partie par les malfaiteurs. L'on ignore les auteurs de ce méfait qui aurait pu être suivi d'accidents graves si la rivière eut été moins basse.

Le 20 de ce mois, le cadavre du nommé Benjamin MORATEL, âgé de 24 ans et demie, né à Payerde, canton de Vaud (Suisse), a été retiré de la Saône, sur le quai St-Antoine.

Ce jeune homme, qui était atteint d'une maladie douloureuse, paraît s'être volontairement noyé parce qu'on avait refusé de le recevoir dans un hospice.

Dans la soirée du 23 de ce mois, une charette chargée de sacs, qui s'acheminait sur le pont, a blessé assez grièvement deux personnes, l'une d'elles, demoiselle Roche, domestique, a été sur-le-champ emportée chez ses maîtres, quai Humbert, où la présence d'un médecin a été nécessaire.

La fille Annette Dufour a été extraite mardi matin des prisons de Montbrison pour être conduite à Saint-Haon-le-Châtel, où elle doit subir la terrible peine des parricides à laquelle l'avait condamnée la cour d'assises de la Loire.

Pendant l'année 1839, 4,250 affaires ont été

portées devant le conseil des prud'hommes de Lyon. 3,597 ont été terminées, sans frais, par la voie de la conciliation. 554 ont été renvoyées au bureau général. Sur ce nombre, 455 ont été retirées par les parties, de sorte que 99 seulement ont été jugées, savoir: 51 en dernier ressort et 48 en premier.

Dans la nuit du 23 au 24 de ce mois des voleurs se sont introduits dans la boutique d'un cordonnier, située rue de Fargues; après avoir fracturé la porte ils y ont volé 4 paires de souliers et 3 paires de bottes.

Le même jour le feu s'est manifesté avec violence dans une cheminée de l'appartement du sieur Gabet, rentier, rue Boissac, 7; mais des prompts secours ont arrêté les progrès de l'incendie. Les objets brûlés sont de peu de valeur.

Le succès obtenu et l'accueil bienveillant qu'ont fait les souscripteurs à la première fête donnée par la maçonnerie lyonnaise au profit des ouvriers sans travail, a engagé les membres de la commission à en donner une seconde qui aura lieu le samedi 9 mai à huit heures du soir dans les salons du Grand-Orient aux Brotteaux, et dont voici le Programme :

PREMIÈRE PARTIE.

Concert vocal et instrumental.

1. Ouverture à grand orchestre.

## FEUILLETON.

### LE PREMIER CHIEN.

Avoir un chien, c'est le rêve de tout artiste qui n'est plus dans la débîne; le rêve du peintre, le rêve du poète, le mien peut-être, à moi qui vous parle, et qui ne suis ni peintre, ni poète, ni artiste, et qui n'ai pas de chien.

Le chien est le premier château en Espagne qu'on met à exécution.

Avant d'avoir une berline, un château, une calèche, on peut avoir un chien.

Le premier chien est en général un caniche.

Le caniche est à la fois le plus caressant et le plus crotté des animaux.

Il a l'intelligence et la capacité d'une personne naturelle.

Le chien joue même quelquefois la comédie comme n'importe qui. On a vu le chien de Montargis, les chiens du Mont-St-Bernard, l'Enragé

et dans ce moment n'avons-nous pas deux de ces intéressants quadrupèdes qui jouent Moustache à à tour de rôle.

Avez-vous trop chaud, il saute sur votre épaule, prend votre chapeau de soie avec ses dents, et court le déposer au coin d'une borne.

Etes-vous à l'école de natation, votre caniche est dans des inquiétudes affreuses; il pleure, il sanglote, il hurle, il gémit, et n'a de repos que lorsqu'il a plongé au même endroit que vous, et vous rapporte sur le rivage, toujours avec ses dents qu'il vous a enfoncées à la chute des reins.

L'agréable chose qu'un premier chien! l'agréable société qu'un caniche!

Hier, votre intérieur était d'un sérieux de glace, vos dieux lares avaient le spleen; aujourd'hui, vous avez un chien qui va, vient, bondit, caracole, boit, mange, se permet toutes sortes de choses et d'excursions sur votre tapis et votre canapé.

Il est pour vous d'une amitié, d'un attachement sans pareil.

Mangez-vous des rognons à la brochette? votre chien partage avec vous en bon frère. Il mange les rognons et vous laisse la brochette...

Il en est même des gigots de mouton dont il vous laisse le manche, et du poulet dont il vous abandonne la carcasse.

Tout est soumis au premier chien.

Il est votre maître, il commande chez vous en tyran, il dispose de tout ce qui vous appartient, de vos meubles, de vos affections, de votre cœur et de votre cuisine.

Il aboie tant qu'il veut, il sort quand il lui plaît, il mange si bon lui semble, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil.

Il est le maître et c'est vous qui le suivez.

S'il court, vous courez; s'il s'arrête, vous vous arrêtez; ses goûts, ses besoins, ses passions, ses caprices sont les vôtres.

Ce qui peut paraître étonnant au premier abord, c'est que, s'il y a quelque chose de plus choyé, de plus caressé, de plus gâté que le premier chien, c'est le dernier chien.

Le premier chien fait quelquefois des frais de grâce, d'esprit et de gentillesse.

Le dernier chien, est au contraire, d'une bêtise et d'une oisiveté musulmane, il est gras comme un couvent de bénédictins, il a perdu la faculté de marcher, de courir, de gambader et même

2. Air chanté par mademoiselle C...
3. Chœur des Marins de *la Reine d'un Jour*, par la société des ARMONEGGI, dirigé par M. PAJOT.
4. Solo de violon, par M. Francisque ALDEY.
5. Air chanté par M. Joanny BRUYAT.
6. Air de Grâce de *Robert*, par madame SERVAVAN.
7. Chœur des Contrebandiers Aragonais.
8. Duo chanté par mademoiselle C... et M. Joanny BRUYAT.
9. Air varié sur la flûte, par M. DONJON
10. Romances chantées par madame SERVAVAN. L'orchestre sera dirigé par M. Baptiste ESSE.

DEUXIÈME PARTIE :

Bal.

TROISIÈME PARTIE :

*Le mort sous le Scellé*, vaudeville en un acte, joué par messieurs et mesdames les Artistes du Gymnase.

QUATRIÈME PARTIE :

Bal.

*Prix du Billet*, TROIS FRANCS pour un Cavalier et une Dame.

On souscrit chez MM. L. Gras jeune, rue Lanterne, 14. Joanny Bruyat, rue de Trion, 6 (Saint-Just). Barqui, place des Célestins, 9. Reynier, rue Confort, 17. Detours, quai de Bondy, 158. Chaîne, quai Villeroi, 2. Romano, rue Cornet, 4. Bajollet, limonadier, place Confort, 6.

Vu la longueur de la Fête, on commencera à l'heure précise.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bayonne, 20 avril 1840.

*Le sous-préfet de Bayonne à M. le ministre de l'intérieur.*

Le 15, le fort d'Aliaga est tombé au pouvoir des troupes de la reine après une vigoureuse résistance.

Bayonne, 20 avril 1840.

*Le sous-préfet de Bayonne à M. le ministre de l'intérieur.*

Il y avait dans le fort d'Aliaga quatre canons et une grande quantité de munitions. 260 officiers ou soldats ont été faits prisonniers.

Toulon, le 22 avril 1840.

*Le préfet maritime à M. le ministre de la marine.*

Les princes sont partis d'Alger le 17, à midi. Ils devaient coucher le soir à Douera, et ensuite aller à Bouffarick, où Mgr. le duc d'Orléans allait prendre le commandement de sa division.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le maréchal est parti le 18 pour le Fondouck. Il escorte un convoi, et devait être de retour à Alger le 21, et aller rejoindre le prince royal pour commencer les opérations. La présence du prince royal a ranimé l'espérance des colons. L'armée l'a reçu avec enthousiasme. Elle est animée du plus grand désir de combattre sous ces yeux.

Ces détails me sont donnés par MM. de Bougainville et de Lassaux.

Toulon, 11 avril 1840.

*Rapport du maréchal Valée à M. le ministre de la guerre.*

Monsieur le ministre, M. le lieutenant-général Galbois me rend compte d'un événement important qui a eu lieu dans le Djerid. Le cheik El Arab-ben-Gannah a remporté le 24 mars une victoire éclatante sur les troupes d'Abd-el-Kader. Un des bataillons réguliers de l'émir a été complètement détruit: trois drapeaux, deux pièces de canons, deux tambours, cinq cents fusils, un grand nombre de chevaux et tous les bagages de l'armée de Bou-Azzous sont tombés entre les mains de notre kalifa. Cinq cents têtes des partisans d'Abd-el-Kader ont été coupées, et, afin de constater sa victoire, Ben-Gannah a envoyé les oreilles droites de ces têtes à M. le général Galbois.

Cet événement a une importance immense. Pour la première fois, depuis dix ans, un chef institué par nous marche seul contre les troupes d'Abd-el-Kader, et obtient sur elles un succès constaté. Désormais le petit désert nous appartient. Ben-Gannah, soutenu par nos troupes qui vont se rapprocher des Portes-de-Fer, soumettra toutes les tribus du Djérid et appuyera Tedjini, qui se refuse de reconnaître l'émir.

J'envoie à votre excellence le drapeau du bataillon régulier d'Abd-el-Kader et celui de la cavalerie. Je la prie de mettre aux pieds du roi les trophées de la première victoire d'un des sujets arabes de sa Majesté. Ben-Gannah mérite une grande récompense; je demande le grade d'officier de la Légion-d'Honneur pour ce chef qui vient de montrer glorieusement dans le désert la croix qui lui a été accordée il y a huit mois.

La victoire de Sseleons, remportée à l'entrée du désert, à quatre-vingts lieues de Constantine, ouvre heureusement la campagne. Dès que le temps le permettra, je passerai le petit Atlas, et l'armée du roi obtiendra encore, j'en ai l'espoir de nouveaux succès.

Agréé, etc.

Le maréchal gouverneur-général,

Signé VALÉE.

FAITS DIVERS.

Un affreux incendie vient de détruire la ville de Sallenche en Savoie. Le feu s'est manifesté le dimanche 9 avril, à 4 heures 1/2 de l'après-midi,

chez un perruquier demeurant au milieu de la ville; le vent soufflait avec violence et portait au loin des flammèches, qui propagèrent d'autant plus vite l'incendie, que la plupart des maisons étaient construites en bois et couvertes de bardeaux; une heure après le premier signal d'alarme, le feu éclatait de toutes parts; au moment où la personne dont nous tenons ces détails quittait Sallenche, l'incendie durait encore; toutes les maisons de la ville étaient brûlées ou en feu, à l'exception de la caserne et d'un autre bâtiment; le bel hôtel de Bellevue et ses dépendances, qui étaient situés tout-à-fait hors de Sallenche, ont été la proie des flammes. On savait déjà que quatre personnes avaient péri dans cet affreux désastre, et il y avait lieu de craindre que le nombre des victimes ne fût beaucoup plus considérable.

Les fermiers de la Beauce et de l'ancien Perche sont en ce moment assaillis le jour et la nuit par des bandes de malheureux sans ouvrage, qui vont mendier du pain. On cite surtout le canton d'Illiers comme étant le plus imposé par cette espèce de contribution.

Le Jeudi Saint et le jour de Pâques, 4,000 personnes ont fait la cène ou communion à l'église française de M. l'abbé Chatel, rue Faubourg-St-Martin, 49, à Paris.

Mercredi dernier, à neuf heures et demie, un événement affreux s'est passé dans la rue des Fossés-Montmartre, près la place des Victoires. Un individu faisant depuis long-temps mauvais ménage avec sa femme vient de lui tirer un coup de pistolet à bout portant, au moment où elle revenait de chez l'avoué chargé de poursuivre sa demande en séparation. La balle, entrée par la poitrine, est venue se loger dans les reins. La femme n'étant pas tombée sur le coup, son mari l'a renversée à coup de crosse, et a voulu ensuite se brûler la cervelle à l'aide d'un second pistolet chargé; mais une des personnes qui étaient accourues à la détonnation lui a détourné le bras, et la balle est partie en l'air. Le meurtrier a cherché alors à prendre la fuite: mais on l'a presque immédiatement arrêté. Quand à la malheureuse femme, elle a été relevée mourante, et transportée chez M. Fontaine, pharmacien, place des Petits-Pères, où les premiers secours lui ont été administrés. La balle a été extraite, mais on désespère de sauver la femme.

On écrit des bords de la Baltique, à la date du 12 avril, que huit bâtiments chargés de blé viennent de partir pour les ports de France: le Havre, Rouen, Dieppe et Dunkerque; plusieurs autres navires sont en charge pour la même destination. (Moniteur.)

La nuit du 10 au 11, le feu a éclaté dans des bois situés communes d'Ingrannes et de Sully-la-Chapelle (Loiret), appartenant à M. Jules-Laroche-foucauld, pair de France. Trente hectares ont été

d'aboyer.

Ces deux êtres absorbent et résume une grande partie des illusions et des sentiments de la vie.

Le premier chien, c'est la jeunesse qui s'épanouit la vie qui s'ouvre; le dernier chien, c'est la vieillesse, qui a encore des illusions et des désirs.

Heureux les hommes qui se contentent du premier chien! Plaignons ceux qui ont besoin du dernier, et plaignons ceux à qui l'autorité daigne accorder la permission d'avaler une boulette.

\*\*\*\*\*

LES PREMIERS LILAS.

Encore quelques jours, et tous les petits jardins des Brotteaux seront en fleurs, tout ce côté du Rhône embaumera Lyon qui en a bien besoin avec ses rues tortueuses et étroites.

Les lilas vont répandre sur nos fronts leur suave senteur. Le lilas, c'est le papillon qui sort de sa chrysalide, c'est le parfum naturel de la grisette c'est le symbole des tièdes soirées et des dîners sur l'herbe.

A l'aspect du premier lilas fleuri, toute la population lyonnais pousse un cri de joie, entonne son

cantique d'allégresse, et bat des mains de contentement. La fête est générale, le transport unanime; Flore prépare ses plus beaux habits, et les jolies femmes font tailler leurs robes de guingamp et prendre leur chaise aux Tilleuls.

Le lilas s'épanouissant peint bien l'état où se trouve la nature à cette époque de l'année: ce n'est pas tout à fait plus l'hiver, ce n'est pas encore l'été, et le lilas est un demi-deuil charmant qui remplace le crêpe lugubre de janvier, et prélude aux blancheurs du lys de l'heureux mois de mai.

Toutes les petites fenêtres des mansardes se disposent à se parer du consolant pot de lilas. Cela complète le bonheur, cela inaugure la saison des amours qui devrait durer toujours, cela réjouit les yeux et fait naître dans les replis du cœur les rêves les plus riants.

Un vase de lilas tient compagnie, il occupe; on l'arrose, on l'émonde. Il embellit la chambrette, il égaye la solitude du sixième étage. C'est un à-compte sur les parties de campagnes projetées, c'est un dividende anticipé sur les bénéfices probables des excursions agrestes.

Quand le lilas commence à paraître, l'étudiant en médecine se met en quête d'une intrigue; il sait qu'alors l'humanité est naturellement portée

vers le sentiment. L'étudiant, sur la foi des lilas, est certain d'avance de sa conquête. La pauvre victime a mordu à l'hameçon caché sous les lilas; son innocence s'est laissé prendre au trébuchet du printemps.

Il en est de même pour le commis.

Les livres saints racontent qu'aussitôt après le déluge une colombe s'envola de l'arche de Noé en portant dans son bec un rameau de la paix; si l'événement n'était appuyé du témoignage des prophètes, nous penserions volontiers que ce rameau d'olivier pouvait n'être autre chose qu'une branche de lilas.

En effet, après les averses sous lesquelles le monde fut noyé, quelle était la verdure la mieux faite pour présager le calme qui allait succéder au bouleversement de la terre et des cieux, si ce n'est celle du lilas?

Dans tous les temps le lilas a été en honneur.

Toulouse qui, chaque année, célèbre la fête des fleurs, professe un culte profond pour le lilas.

Isaure, dont on chante les mérites littéraires dans la cité palladienne, préside aux jeux qui empruntent aux lilas leur plus bel ornement, sans préjudice de l'églantine d'or et de la pensée d'argent.

brûlés. Un tison et des allumettes trouvés sur le lieu où le premier de ces incendies a éclaté ne laissent aucun doute sur la cause de cette dévastation.

Il paraît que les dévastations commises dans le château de Courlans ont été évalués par les autorités de concert avec M. de Vanois et sa famille, à la somme de 130,000 fr.

On sait qu'en pareilles circonstances, les communes sont responsables du dommage causé, en vertu du décret du 13 vendémiaire an IV.

De graves désordres viennent d'éclater à Felletin (Creuse) au sujet de la circulation des grains. Depuis plusieurs jours quelques habitants de la ville ayant appris que de nombreuses voitures chargées de blé étaient dirigées sur Aubusson et le département de l'Allier, veillaient avec le plus grand soin pour les arrêter dans leur marche. Mardi soir, 14 du courant, deux voitures chargées de grains furent traînées par une foule nombreuse jusque dans la remise du sieur Quentin, où elles furent enfermées.

Le zèle des administrateurs de la ville ayant été impuissant pour obtenir que ces grains fussent remis en circulation, M. le sous-préfet, accompagné de la gendarmerie d'Aubusson, se rendit à Felletin, et avec lui le procureur du roi et le juge d'instruction. M. le sous-préfet s'empressa de donner des ordres pour que les voitures arrêtées continuassent leur marche, et pour que les fauteurs de ce désordre fussent immédiatement arrêtés. La foule qui environnait M. le sous-préfet, et qui était dans un grand état d'exaspération, s'est portée alors aux plus déplorables excès, et sans la prudence et le sang-froid de ce magistrat, peut-être aurions-nous vu ensanglanter une des villes de notre département.

L'Echo d'Arago, révèle un fait curieux qui s'est passé au village de Las Cuevas de Castelotte. Lorsque les troupes de la reine y sont entrées, elles n'y ont pas trouvé un seul homme; tous avaient pris la fuite ou suivi les carlistes.

Le général eut alors la lumineuse idée de nommer un ayuntamiento entièrement composé de femmes et une *alcadesse* (maïresse). Celle-ci a accepté ces fonctions avec reconnaissance et s'en est acquittée à la grande satisfaction de ses administrées.

Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que lorsque les hommes revinrent à Las Cuevas de Castelotte ils furent contraints de se soumettre à la discipline féminine.

L'empereur de Russie vient de faire remettre, par son ambassadeur à Paris, une bague en diamants d'un grand prix, à M. Godde de Liancourt, comme témoignage de reconnaissance envers celui qui, depuis six années, s'est consacré avec succès à la fondation d'établissements de sauvetage.

Les chiens enrégimentés dans l'armée américaine pour donner la chasse aux Indiens séminoles tiennent toujours une grande place dans la polémique

L'illustre Marguerite, surnommée la reine des Marguerites, portait toujours un brin de lilas à sa ceinture.

Marot a chanté les lilas dans un sonnet malheureusement perdu, et Rabelais en fit bien souvent l'éloge dans son presbytère de Meudon.

Donnons seulement au lilas le temps de s'affranchir des étreintes du bouton, et nous verrons bientôt le front de l'humanité se dérider insensiblement. Les visages deviendront sereins; la gaieté se couronnera de ce joyeux emblème, et tous les faubourgs de Lyon iront réciter l'idylle de leur cœur à l'ombre des hêtres et des lilas printaniers.

Chacun n'attend plus que le signal plein de fraîcheur et de grâce; les déjeuners de pâté au jambon s'organisent déjà; on arrête d'avance des promenades sur la gazon et la mousse du bois de Roche-Cardon, précisément pour les lilas. Les instants les plus fortunés de la vie semblent résister au fond de leur calice mignon.

C'est à cause de cela que les papas tremblent, que les mamans redoublent de vigilance et que les maris ont des inquiétudes.

Les lilas provoquent tous ces remue-ménages,

des journaux des Etats-Unis. Un des membres de la chambre des représentants, M. J. Q. Adams, a proposé très-sérieusement qu'il fût demandé au secrétaire de la guerre des informations précises sur leurs qualités, sur leur nombre et aussi sur les conditions auxquelles les survivants seront admis à partager avec la brave armée des Florides les fonds de la caisse des pensions.

On nous écrit d'Evaux (Creuse) l'arrivée de marchands de blé qui revenaient du marché d'Auzance avec leurs voitures chargées de grains pour les conduire à Montluçon (Allier), a excité un rassemblement d'hommes et de femmes. Les voitures ont été arrêtées, et la foule les a conduites à la halle malgré les efforts du maire.

Les voituriers n'ayant consenti à vendre leur blé qu'à un prix qui n'était pas accepté par les perturbateurs, la foule le fit déposer à la halle pour le laisser jusqu'au prochain marché. Le maire voulut s'opposer encore à cet acte de violence, mais sa voix ne fut pas écoutée. Plus tard la brigade de gendarmerie de Chambon s'étant rendue sur sa réquisition à Evaux, il fit procéder à la vente du blé au prix précédemment fixé par les marchands.

Le maire et le juge de paix ont commencé une information contre les individus qui ont été signalés comme ayant pris part au désordre.

Mardi, vers trois heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans le bois de Boulogne, au lieu appelé : *le Poteau des sept Routes*; malgré le zèle et l'activité des gardes et gendarmes chargés de la police et de la conservation, deux hectares environ ont été la proie des flammes; ce nouveau désastre paraît devoir être attribué à l'imprudence de quelques fumeurs, qu'on ne peut assez convaincre du soin qu'ils doivent apporter à éviter de jeter dans les massifs les débris mal éteints de leurs cigares.

Un incendie considérable s'est manifesté, le 16, à 4 heures du matin, dans la filature de M. Deschamps, à Darnetal. Au bout de quatre heures de travail, les pompiers ont pu s'en rendre maîtres. Le dommage est évalué à 26,000 fr.

## TRIBUNAUX.

### JE VEUX ÊTRE JUGÉ.

Un brave homme, fort peu au courant de la procédure par laquelle il faut passer avant de citer quelqu'un devant un tribunal, se présentait aujourd'hui devant la police correctionnelle pour se plaindre d'un de ses voisins dont les *habitudes le gênent dans son intérieur* : ce sont ses propres expressions.

Aussitôt après un jugement prononcé dans une affaire de vagabondage, le plaignant s'approche du tribunal. « Monsieur le président, dit-il, vous me feriez bien plaisir si vous vouliez juger ma petite affaire; on m'attend à la maison. »

ce serait presque à n'y pas tenir si cela devait durer.

Comme on ne peut guère déposer une plainte contre les lilas, pour attentat aux mœurs et à la paix domestique, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de les laisser croître, vous tous que cela inquiète, et de profiter des revenans-bons qu'ils vous valent, vous tous qu'ils favorisent. Les lilas sont de la famille des choses qui passent, et vont où va la feuille de rose et la feuille de laurier.

Les lilas ne sont pas des immortelles.

Mais, en se flétrissant pour se mourir sur leur tige, ils imitent le phénix qui renaît de ses cendres. L'année suivante, c'est à recommencer; les lilas nous rendent les omelettes au lard, les alertes du garde-champêtre, les bosquets touffus, les omnibus de la Mulatière et de l'Île, les visites à sainte Claire (route de St-Cyr) et aux Étroits, les amusements de Roche-Cardon et de la Tête-d'Or, les jardins économiques et le bonheur d'avoir chez soi les prémices du règne des fleurs jaunes et des bluets, des coquelicots, des matelottes, du champagne et des têtes-à-têtes où la vertu a beaucoup de peine à résister au démon, à ses pompes, à ses œuvres et à ses lilas. \*\*\*\*

M. le président. — Quelle est votre affaire ?

Le plaignant. — Je vas vous l'expliquer... M. Daubenton a des habitudes qui me gênent dans mon intérieur...

M. le président. — D'abord, comment vous nommez-vous ?

Le plaignant. — Jean Simon Prudent.

M. le président. — Je n'ai pas vu ce nom-là sur la feuille d'audience.

L'audiercier. — En effet, monsieur le président, l'affaire n'est pas portée au rôle.

Le plaignant. — Eh bien, portez-la, puisque je viens justement pour ça.

M. le président. — Nous ne pouvons pas vous juger aujourd'hui; le tribunal n'a pas connaissance de l'affaire.

Le plaignant. — Parbleu, je le sais bien. Aussi je viens justement pour lui donner cette connaissance; M. Daubenton a des habitudes qui me gênent dans mon intérieur.

M. le président. — Je vous répète que nous ne pouvons pas vous entendre. Mettez-vous en règle.

Le plaignant. — J'y crois être parfaitement. J'ai à me plaindre de M. Daubenton, et je me plains. Il a des habitudes...

M. le président. — Retirez-vous, monsieur, vous abusez des moments du tribunal.

Le plaignant. — Il me semble que la justice est faite pour tout le monde.

M. le président. — Audiercier, faites sortir cet homme.

Le plaignant. — C'est bon, c'est bon; on s'en va... Je vas aller à la cour d'assises, on sera peut-être plus juste qu'ici.

## Coulisses.

Nous avons sous les yeux une lettre de M. Vernon, insérée dans le Journal du Commerce (vendredi 24 avril). Cet artiste se plaint d'avoir été à sa rentrée en butte à une opposition à laquelle il était loin de s'attendre; c'est dans l'emploi de second amoureux et premier au besoin que M. Vernon doit finir son année théâtrale au terme de son engagement. La longueur de la lettre de M. Vernon ne nous permet pas de l'insérer; mais puisque cet artiste doit tenter une dernière épreuve sur notre scène; nous attendrons sa réparation pour nous prononcer à cet égard; il nous trouvera toujours dans la voie de la justice.

Les débuts se continuent au Gymnase. M. Sommercux a fait ses trois débuts dans trois jours; c'est une prise d'assaut. — Ce jeune homme a trouvé un public peu nombreux et rempli d'indulgence. Nous reviendrons dans un de nos prochains numéros sur les débuts de ce jeune artiste.

M. Seguy, 1er rôle, a fait son 1er début, avant-hier dans le Proscrit, qui a été joué au Gymnase, par les artistes du Grand-Théâtre, nous croyons pouvoir dans notre prochain numéro, enregistrer un succès.

A l'exception de Mlle Renouf et de la première chanteuse, tous les nouveaux artistes sont dans nos murs, à mardi les débuts.

On annonce l'arrivée prochaine à Lyon de M. Henri Herz, le célèbre pianiste; c'est une bonne nouvelle pour les amateurs de musique et pour les appréciateurs de ce talent hors de ligne.

Le Propriétaire-Rédacteur-Gérant, CH. BERTAUD.

## EAU PHÉNOMÉNALE

Pour teindre les cheveux à la minute, et en douze nuances.

Le seul dépôt, à Lyon, est chez M. BONNARDET, marchand-quincailler, rue St-Dominique, 7, où l'on trouve également LE LAIT D'ARABIE, pour teindre les cheveux en toutes nuances et en peu de temps. (104).

**LIBRAIRIE.**

*Les Mémoires d'un sans culotte Bas-Breton*, par Émile Souvestre, viennent de paraître chez l'éditeur Hippolyte Souvestre; un grand succès nous semble réservé à cette publication remarquable d'un écrivain accoutumé aux plus beaux succès littéraires.

Le nom seul d'Émile Souvestre nous dispense aujourd'hui de louer plus longuement *Les Mémoires d'un sans culotte*, qui seront bientôt entre les mains de tous les lecteurs de roman.

*Le Foyer de l'Opéra*, recueil de nouvelles et de récits, plus ou moins attachants, mais où brille un style toujours pur et élégant, est une œuvre de bon goût, une œuvre toute littéraire, due à la collaboration de MM. de Balzac, Alphonse Karr, Michel Masson, Léon Golzan, ce qui nous dispense encore de vous recommander, *Le Foyer de l'Opéra*, 4 vol. in-8.

A Lyon, chez tous les Libraires.

**OMNIBUS**

**DU CITADIN ET DU VOYAGEUR,**

POUR CONNAÎTRE

*Le Prix des Courses en Fiacre, Cabriolet, Omnibus, et le stationnement de ces diverses voitures;*

AUGMENTÉ

De la liste des Messageries pour tous pays, Bateaux à vapeur sur le Rhône et la Saône, Chemin de fer, etc.,

Et de celle des Hôtels, Bains, Cafés, Théâtres, Cabinets littéraires, Musées, Bibliothèques, Tribunaux, Administrations, et autres établissements utiles;

Avec un petit Indicateur des principaux Négociants.

IN-TRENTE-DEUX. PRIX : 50 CENTIMES.

**DUPINIANA ET SAUZETIANA.**

Recueil de boni mots, calembourgs, Rébus et lazis des députés, pairs, magistrats, littérateurs et artistes de l'époque :

Découverts et mis en lumière par les trois hommes d'état du *Charivari*, les rédacteurs du *Corsaire* et autres sommités littéraires.

In-32 : Prix 1 fr.

**ECHOS DE LA NAVARRE.**

Quelques souvenirs d'un officier de Charles V, par le Baron H. du Casse.

Un joli volume, format anglais, vignette : Prix : 3 fr.

**MANUEL COMPLET DE LA SOIERIE.**

Contenant l'art d'élever les vers à soie et de cultiver le mûrier, la fabrication des étoffes de soies et l'histoire de la soie, etc.

2 vol. in-18 avec atlas.

EN VENTE, à la Librairie de Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise.

**FONDS A VENDRE**

Un fonds de Café très-bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers, au centre de la ville et jouissant d'une orte clientèle et d'un très-bon rapport. S'adresser au bureau du Journal.

40 Fr. PAR AN  
Pour Paris.

**LE CAPITOLE,**

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 Fr. PAR AN  
Pr les Dép.

**Principes Politiques :**

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.  
LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Warterloo, avec notre position de puissance du premier ordre et nos frontières naturelles du Rbin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du *CAPITOLE*, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries sans augmentation d'prix. (Toute demande doit être affranchie.)

**L'URBAINE,**

COMPAGNIE

**Pour le Balayage et le Nettoyement**

PARTICULIERS

**des Maisons et des Rues;**

Cette Compagnie, qui ne s'est établie que de l'agrément de l'autorité, et sous les auspices, le patronage de tout ce qu'il y a de plus recommandable, s'empresse de renouveler au public ses offres de service.

La concurrence qu'une nouvelle société, appelée *Lyonnaise*, cherche à établir ne détruira rien sans doute de la confiance qu'a su mériter et que saura conserver la Compagnie *L'Urbaine* par ses garanties, son assiduité, son amour pour la propreté et sa modération dans les prix d'abonnements, qui ne sont payables qu'à l'expiration de chaque trimestre.

Ses Bureaux sont toujours, place Croix-Papuet, 1.



**GUÉRISON**

DES

**Maladies Secrètes,**

NOUVELLES OU ANCIENNES.

*Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice dans le sang et des humeurs.*

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 25.  
A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

CARLIER aîné, ayant été teneur de livres, pendant environ huit ans, dans la maison de MM. Favrel et Comp., rue du Caire, n. 30, et dans celle de MM. Javal et Comp., rue du Faubourg Saint-Martin, n. 82, à Paris, pouvant justifier de sa capacité, moralité et probité, désire trouver un emploi dans sa partie, soit pour quelques heures de la journée, soit pour l'emploi de tout son temps. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du journal.

**A LOUER OU A VENDRE.**

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements

**A VENDRE DE SUITE,**

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

**SOMMÉ,**

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon.

Ci-devant rue Saint-Martin, 42, à Paris, désirant se fixer à Lyon et voulant se faire une clientèle en achetant et ne vendant qu'au comptant, prévient le public qu'il peut donner les chaussures les mieux conditionnées aux prix suivants :

- Bottes de premier choix, faites d'avance, à toute épreuve. 18 f. » c.
- Bottes de même qualité de commande, fortes ou fines. 19 »
- Bottes en veau suisse, dit *castor*. 22 »
- Remontage fin ou fort. 15 »
- Ressemelage de bottes. 6 50
- Souliers pour hommes, de 7 à. 9 »
- Souliers d'enfants à la russe ou autres, de 3 à. 5 »
- Souliers pour dames, escarpins en chèvre. 5 »
- Souliers forts en veau ou en chèvre. 5 50

On peut visiter la marchandise, et l'on verra qu'il n'y a qu'une forte vente qui puisse encourager le sieur SOMMÉ à donner des bottes à ce prix.

**PÂTE PECTORALE ET SIROP PECTORAL**

**DE NAFÉ D'ARABIE,**

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

**RACAHOUT DES ARABES.**

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.

**HOTEL D'AVIGNON.**

On loue des chambres au jour et au mois. A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n. 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.